



Le 08 juillet 2025

Objet: Demande d'ouverture de concertation et négociation – Classifications

à Madame **Catherine DELMOTTE**, *HO Employees Relations & Social Policy*

Madame,

Fruit d'un dialogue social constructif, la mise en œuvre, dès février 2022, du nouveau système de classification Airbus est considérée comme exemplaire au regard de ce qui a été observé au sein de la branche Métallurgie. Si la CFE-CGC salue les conditions de déploiement, elle estime que des ajustements restent nécessaires.

Nous observons en effet que des réclamations individuelles et collectives restent en suspens et déplorons le manque de visibilité sur l'évolution du catalogue emploi (traité par les comités de fonction), prérogative des commissions GEPP depuis la disparition des commissions paritaires de suivi.

La CFE-CGC constate que la décision de la Direction, prise en octobre 2024, de reporter à 2026 la prise en compte des évolutions de classification pour un même poste, alors qu'un changement significatif des activités est opéré, est pénalisante. Ce délai décrédibilise fondamentalement le système et crée de profondes injustices génératrices de frustration chez les salariés. Il est donc crucial d'accélérer la maturité du système pour une réévaluation immédiate des fiches emploi en cas de changements significatifs d'activités.

Au-delà de la cotation des postes, la CFE-CGC considère qu'il est impératif de passer à une véritable gestion des carrières qui reconnaisse l'expérience et la polycompétence individuelle. C'est essentiel pour la pérennité de nos classifications.



Le 08 juillet 2025

C'est pourquoi la CFE-CGC demande l'ouverture de concertation et négociation sur les classifications, visant à :

- Accélérer la prise en compte des évolutions de postes sans attendre 2026.
- Mettre en place une gestion des carrières reconnaissant l'individu.
- Rétablir une traçabilité claire des évolutions via les commissions GEPP.

Nous sommes convaincus que ces étapes sont vitales pour maintenir la confiance et assurer le succès de la nouvelle classification. La CFE-CGC se tient à votre disposition.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Françoise VALLIN

Coordinatrice CFE-CGC
Airbus Groupe